

Séance du 3 avril 2025

Publication sur le site de la ville le : 9 avril 2025

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 21 mars 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Christiane KÖNIG, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Didier MOULIN, M. Bruno DIRAND, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Gaëlle JOBERT, Mme Colette LOMBARD, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Morgane OUDOT, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX.

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/P. BENOIT ; F. MANZONI/S. LESCURE ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT /D. GUILLEUX

Subventions aux associations Culture-Sport-Animation

Par délibération du 6 mars 2025, le Conseil Municipal a approuvé les règles d'attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, de loisirs et patriotiques.

Après lecture et étude de chaque dossier déposé par les associations pour l'année 2025, les membres des commissions Culture-Sport-Animation et Finances proposent que les subventions suivantes, d'un montant total de 25 000 €, soient allouées aux associations dans le cadre du budget 2025 :

- 491 € : Nageurs des portes du Haut-Doubs
- 4 914 € : Football Club Valdahon Vercel (FCVV)
- 786 € : Les Tichodromes escalade
- 393 € : CSAGV (Tir)
- 786 € : Retraite Sportive Du Plateau Valdahon (RSPVD)
- 1 474 € : L'Avenir du Dahon
- 1 965 € : Rugby Club
- 982 € : ASV Basket
- 491 € : Judo Club
- 983 € : Badminton Valdahon Vercel
- 983 € : Vélo club Valdahon Val de Venues Vercel
- 983 € : Club nautique Pontarlier triathlon
- 983 € : section locale des JSP
- 197 € : Unyon locale des combattants (UNC)
- 393 € : Crocman club poker
- 590 € : Unyon des Commerçants et artisans
- 2 457 € : Comité de jumelage
- 590 € : Les Arts scène
- 1 965 € : Comité des fêtes
- 1 965 € : La Vaillante (Ciné Pax)
- 629 € : Souvenir Français

Concernant Familles Rurales :

- 319 922 € : Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire
- 9 419 € : Les P'tits bouts de cuir
- 65 541 € : SMA Trotinette
- 10 592,90 € : Ludothèque Pic et Pivette

Au vu de ce qui précède le Conseil Municipal donne son accord pour le versement des subventions ci-dessus indiquées, inscrites au budget.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR